

### 3. Problèmes de passage aux études supérieures à l'étranger

GERTRUDE WIDMER

À l'été 1972, la Direction des services aux étudiants décida d'engager un responsable de l'information scolaire et professionnelle pour répondre aux besoins d'information des étudiants. Cette personne devait s'occuper d'une clientèle dont l'éventail de préoccupations s'échelonnait du choix de cours au changement d'orientation et à la poursuite d'études à l'étranger. Il s'agissait de mettre sur pied un centre de documentation où les intéressés pourraient consulter des annuaires et des répertoires d'universités, des monographies professionnelles, des travaux sur la situation de l'emploi et sur les tendances du marché du travail. Cela signifiait aussi organiser des activités sur le campus, conférences sur les professions ou sur le marché du travail, expositions-carrières. Dans le cadre de cet article nous nous limitons à exposer comment s'est développé le service d'information sur les études à l'étranger.

En premier lieu, il fallait établir un réseau de communication avec les universités, les associations d'universités, les bureaux d'information scolaire et professionnelle de différents pays, les ambassades et les consulats. Il fallait aussi informatiser l'envoi des demandes d'information et prévoir les aléas et les délais d'acheminement par voie postale. Lorsque nous avons accumulé suffisamment de documents pour offrir aux étudiants une information adéquate, nous avons fait connaître le service aux départements. Le tableau suivant indique les départements d'origine des étudiants qui se sont adressés au centre en 1974. Ils se sont dirigés vers des universités des autres provinces canadiennes, de France, d'Angleterre et des États-Unis.

Etudiants de l'Université de Montréal  
désirant poursuivre des études à l'étranger  
en 1974

Départements	Nombre
Lettres	6
Sciences	9
Sciences sociales et humaines	26
Sciences de la santé	6
Administration	3
Ecole polytechnique	3
Total	53

### **Problèmes d'information**

Après un an de fonctionnement, nous avons pu identifier plus précisément les besoins d'information sur les études à l'étranger. Nous pouvons les formuler en quelques points: politiques d'admission, description de cours, structures académiques, terminologie, orientation et évolution des programmes.

Lorsque les étudiants viennent au centre, ils s'interrogent sur les conditions d'admission, les dates limites d'inscription, les documents nécessaires pour constituer le dossier, l'application de la réglementation relative aux étrangers. La plupart de ces renseignements sont contenus dans les guides de l'étudiant ou les brochures destinées aux étudiants étrangers. L'important est alors d'avoir des documents récents et d'informer longtemps d'avance les étudiants sur les dates limites d'inscription pour éviter les déceptions. Le réseau le plus efficace pour diffuser ce genre de renseignements s'est avéré le secrétariat des départements.

Les étudiants cherchent aussi des informations sur les programmes de cours. Certains espèrent trouver dans les annuaires et les répertoires d'universités une description détaillée des contenus de cours qui leur permettrait d'évaluer leur niveau de connaissance et de découvrir la spécialité qui les intéresse. A ce sujet, ils ne sont pas toujours satisfaits; quelques documents s'en tiennent à la nomenclature des cours.

Comme la plupart des étudiants n'ont pas connu d'autres systèmes d'éducation que celui du Québec, ils ne sont pas familiers avec les structures académiques des universités étrangères. Ils se demandent à quel moment de leurs études ils doivent demander leur admission et à quel département ils doivent s'inscrire. Au Québec, un étudiant intéressé par la criminologie s'inscrit naturellement au département de criminologie; en Belgique, il s'inscrit à la faculté de droit. Les candidats rencontrent aussi des problèmes de terminologie. Les universités québécoises n'offrent pas de cours en psychologie différentielle; plus justement, elles ne les nomment pas ainsi.

La plupart des pays produisent des brochures expliquant leur système d'éducation et l'organisation des facultés à l'université. L'étudiant débrouillard trouve habituellement réponse à ses questions en consultant les documents. Sinon, il s'adresse à la responsable du centre d'information ou aux professeurs.

Une autre question soulevée par les étudiants se rattache à l'orientation et à l'évaluation des programmes. Dans le cas des courants de pensée auxquels se rattachent les départements, nous référons les étudiants aux professeurs, nous leur suggérons de lire les revues spécialisées, les rapports de congrès. "Informations universitaires et professionnelles internationales", organe de l'Association internationale d'information scolaire universitaire et professionnelle, publie des articles dans ce sens mais cette production est insuffisante. Il faudrait que des spécialistes des différentes disciplines enseignées à l'université fassent des études comparatives sur la formation donnée dans plusieurs pays et, le cas échéant, sur la pratique professionnelle dans ces pays.

Quant à l'information disponible sur la qualité des programmes, elle varie d'un pays à l'autre. Aux Etats-Unis, les associations régionales d'accréditation acceptent dans leur rang les institutions qui répondent à des critères bien définis. Cette accréditation est remise en question régulièrement. D'autre part, les associations professionnelles d'accréditation sanctionnent la valeur des différents programmes. Une publication comme "Accredited Institutions of Higher Education" publiée par l'American Council on Education facilite la tâche aux étudiants. Ce même organisme a aussi commandité une enquête sur la qualité de plusieurs programmes offerts

par les universités américaines, enquête dont on peut trouver les résultats dans "A rating of Graduate Programs" par Kenneth D. Roose et Charles J. Anderson.

La situation est différente en Europe. Certains annuaires sont explicites à ce sujet. Le texte mentionne que la faculté a très bonne réputation et que ses politiques d'admission sont exigeantes. Mais ce n'est pas le cas pour l'ensemble des programmes. Alors la renommée des professeurs, la qualité des bibliothèques et des laboratoires, les critères de sélection peuvent servir de repères à l'étudiant. Notre source d'information la plus sûre se révèle être les professeurs des départements et les étudiants qui reviennent d'un séjour à l'étranger. Nous montons ainsi des dossiers qui peuvent servir pour quelques années.

### **Problèmes d'équivalence**

Les étudiants cherchent à savoir comment les services d'équivalences étrangers évalueront leur diplôme et comment les bureaux de registraire québécois reconnaîtront les études faites à l'étranger. Dans le cas de l'évaluation québécoise, nous les prions de s'adresser directement aux bureaux d'admission. Dans le cas des autres pays, nous leur présentons les documents susceptibles de les informer sur les politiques d'équivalences à l'étranger. En France, le Ministre de l'Education Nationale a émis des décrets reconnaissant l'équivalence entre les diplômes français et les diplômes canadiens. Aux Etats-Unis, chaque cas est étudié individuellement. Aussi présentons-nous aux étudiants les réponses reçues du bureau d'admission des universités américaines. Les étudiants peuvent toujours consulter les études déjà publiées sur les équivalences internationales de diplômes. Certains annuaires indiquent le titre de diplômes étrangers reconnus par les universités.

Ces informations sont-elles suffisantes pour aider les étudiants? C'est ce que nous nous proposons de vérifier par une enquête auprès des étudiants québécois qui ont fait des études à l'étranger ces dernières années. Les résultats nous permettront d'améliorer le service et de publier une brochure destinée aux étudiants qui veulent poursuivre des études à l'étranger.

Nous allons prendre contact avec divers organismes européens susceptibles de nous procurer des renseignements, ainsi qu'avec des centres de documentation aux Etats-Unis, dont les documents sur ordinateur pourraient, espérons-nous, se consulter à partir de nos bureaux.